

## Circulaire de rentrée – année 2024-2025

(à conserver par les parents de façon permanente)

### 1° EQUIPE DE DIRECTION

<i>Chef d'établissement</i>	Mme Jacquet	<i>Responsable de niveau 6<sup>e</sup></i>	M. Demon
<i>Directrice-adjointe</i>	Mme Gabriel	<i>Responsable de niveau 5<sup>e</sup></i>	M. Passebecq
<i>Adjointe en pastorale</i>	Mme Pocholle	<i>Responsable de niveau 4<sup>e</sup></i>	Mme Wagnon
<i>Cadre éducatif</i>	M. Piazza	<i>Responsable de niveau 3<sup>e</sup></i>	M. Marouset

### 2° RENTREE DES CLASSES

JEUDI 29/08	VENDREDI 30/08		
	<i>Pré-rentrée des enseignants</i>		
LUNDI 2 SEPTEMBRE <i>Matin</i>	<i>Rentrée des classes de 6<sup>ème</sup></i>	9h30-12h - cantine - 13h30-15h30	
	<i>Rentrée des classes de 3<sup>ème</sup></i>	10h-12h	pas de ½ pension le 2 septembre
LUNDI 2 SEPTEMBRE <i>Après-midi</i>	<i>Rentrée des classes de 4<sup>ème</sup></i>	13h30-15h30	
	<i>Rentrée des classes de 5<sup>ème</sup></i>	14h-16h40	
MARDI 3 SEPTEMBRE	<i>Début des cours pour les 4 niveaux selon l'emploi du temps donné la veille</i>		

**Attention :** le jour de la rentrée, chaque élève doit **avoir de quoi écrire**, ainsi qu'un **cartable vide** pour récupérer ses manuels scolaires, l'agenda et le carnet de liaison fournis par le collège. *L'emploi du temps qui est alors donné concerne les premières semaines. La version définitive sera distribuée dans un second temps.*

### 3° REUNIONS D'INFORMATIONS *(les dates et horaires précis vous seront communiqués à la rentrée)*

Pour les parents de 6<sup>e</sup>, une visio est organisée le **lundi 2 septembre à 18h** pour donner des informations sur l'organisation générale. Le lien sera envoyé par e-mail.

Pour tous les niveaux, lors des réunions de rentrée, **votre présence est indispensable** afin de bien débiter l'année. L'assemblée générale se fait en visio : accueil par l'équipe de direction - présentation de l'APEL – informations sur les projets du niveau – pastorale. La rencontre avec le professeur principal et l'échange avec des professeurs de la classe se fait au collège selon le calendrier qui sera donné en début d'année. C'est aussi à ce moment-là que se proposent les parents correspondants.

### 4° DEMI-PENSION

**Niveau 6<sup>ème</sup>** : nous conseillons aux familles d'inscrire leur enfant pour le repas du lundi 2 septembre car le fonctionnement du self sera expliqué aux nouveaux élèves.

**(pour inscrire son enfant au self le 02/09, merci de l'indiquer sur le coupon saumon)**

**Niveaux 5<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup>** : la restauration débutera MARDI 3 SEPTEMBRE.

Courant septembre, un affichage permettra aux élèves de prendre connaissance des différents clubs du midi.

### 5° FOURNITURES SCOLAIRES

Ne pas acheter de cahier de textes dans le commerce : l'agenda et le carnet de liaison sont fournis à la rentrée.

<i>jusqu'au 14 juillet par CB (jusqu'au 7 juillet par chèque)</i>	Date limite pour la commande de fournitures via l'APEL
<a href="http://www.marentreefacile.com">www.marentreefacile.com</a>	Code établissement : <b>400650</b>
VENDREDI 30 AOUT	Distribution des fournitures (10h30 -16h30 en salle 801-802) entrée par la rue du général de Gaulle (face au supermarché Match)

Les fournitures scolaires, adaptées aux différents niveaux, seront distribuées à ceux qui auront réglé leur lot. Pour ceux qui n'ont pas commandé par le biais de l'APEL, se reporter à la liste fournie par l'établissement.

## 5° BIS CONFIGURATION CONSEILLÉE EN CAS D'ACHAT D'ORDINATEUR

La période récente a prouvé l'importance du numérique. Certaines familles, qui envisagent l'achat d'un ordinateur pour leur enfant, se questionnent parfois sur la configuration nécessaire. Ce qui suit est donc une aide pour l'achat d'un PC mais en aucun cas une obligation d'achat.

*Pour les processeurs* : il vaut mieux se baser au minimum sur un intel core i3 ou équivalent. (core i5 plus durable)

*Pour la mémoire* : 4 Go de RAM est un minimum. (RAM 8 Go idéalement)

*Pour le disque dur (HDD)* : a minima 256Go ou de type SSD pour une réactivité du PC beaucoup plus rapide. (SSD 256 Go ou 512gG ou modèle avec 2 disques durs dont le principal possède 256Go SSD)

Avec Windows 10 ou 11 Famille (Home) : **la suite Office 365 sera offerte par le collège et ne doit pas être achetée.** Les ordinateurs avec Windows 10 possèdent déjà un antivirus, il n'est pas nécessaire d'en prendre un autre dans un premier temps.

## 6° MANUELS SCOLAIRES

Les manuels ne sont pas fournis par l'établissement. Pour les modalités d'inscription, de cotisation ou renseignements divers, veuillez-vous connecter sur le site de l'ARBS : [www.arbs.com](http://www.arbs.com). Adhérez et réservez votre collection de livres en ligne à partir du mois de juillet (tout problème est à régler avec eux au 03 20 72 10 43).

Les manuels seront remis à votre enfant lors de son premier jour de rentrée. Attention, l'ARBS fonctionne désormais par un système d'achat-revente (toutes les informations sont sur le site)

Afin d'alléger sensiblement le poids du cartable, l'établissement a fait le choix de mettre à disposition dans les salles de classe un second jeu de livres. **De ce fait, votre enfant n'aura pas à transporter ses livres, il utilisera les siens seulement à la maison.**

## 7° EMPLOI DU TEMPS

	Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi	Mercredi
ouverture des portes	7h45 (ou 8h45)	7h45 (ou 8h45)
début des cours	8h (ou 8h55)	8h (ou 8h55)
fin des cours	10h50 ou 11h45	10h50 ou 11h45
Reprise des cours	12h40 ou 13h30	
fin des cours	15h45 ou 16h40	
Etude surveillée (6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> )	16h45 à 17h40 sur inscription	

Pas de transport scolaire possible à 17h40

Le quart d'heure « **Silence On Lit** » aura lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi à 13h30, avec le professeur de ce que nous appelons la « H6 », qui fera son cours de 13h50 à 14h40.

## 8° PROPOSITIONS PASTORALES

- Les « **TEMPS FORTS PASTORAUX** » ou « **T.F.P.** » pour tous (quelles que soient ses convictions) :

5 TFP dans l'année. **Les jours sont indiqués sur le calendrier annuel** inclus dans l'agenda de l'élève.

Pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> : cinq MARDIS de 14h55 à 16h40

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup> : cinq créneaux dans l'année en fin de journée

- La « **CATECHESE** » (parcours de foi catholique) **en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>** : MARDI de 14h55 à 16H40 selon le planning annuel.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE	Réunion pour les parents de 6 <sup>ème</sup> (9h à 10h30 – rendez-vous cour A)
SAMEDI 7 SEPTEMBRE	Réunion pour les parents de 5 <sup>ème</sup> (10h à 11h15 – salle 201)
	Réunion préparation 1 <sup>ère</sup> eucharistie (11h15 à 11h45 – salle 201)

- Un groupe « **PARTAGE DE FOI CATHOLIQUE** » en 4<sup>e</sup>, six MARDIS (14h55-16h40) se référer au calendrier
- Un groupe « **VIVRE SA FOI** » en 3<sup>e</sup> : dates et horaires fixés à la rentrée avec le groupe

*Une fois par mois, une messe est célébrée dans la chapelle du collège.*

## 9° ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'Assemblée générale de l'APEL aura lieu sur la première période.

Contact : [apelstjowattrelos@gmail.com](mailto:apelstjowattrelos@gmail.com)

## 10° ORGANISATION DES LOCAUX

Étant donné le nombre de classes d'une part et l'utilisation de plus en plus fréquente des salles spécialisées d'autre part (laboratoires, salles d'éducation musicale, salles d'arts plastiques, salles d'E.P.S., ateliers de technologie) les élèves ne disposent pas d'un local fixe ni d'un bureau pour leur matériel. Il faut donc choisir un cartable solide, rigide et de bonne qualité, qui maintiendra le matériel en bon état et qui puisse être porté sur le dos.

Pendant le temps du midi, les élèves demi-pensionnaires déposent obligatoirement leur cartable dans un local fermé à clef.

## 11° C.D.I.

Les inscriptions pour le CDI (Centre de documentation et d'information) se font via le portail internet dont le lien est disponible en permanence sur Ecole Directe.

## 12° DEUX-ROUES

Les engins à moteur sont exclus du contrat qui lie le collège à son assureur. L'élève doit fixer le cycle au porte-vélo au moyen d'un antivol, y compris pour les trottinettes. Il est strictement INTERDIT de fixer son vélo en dehors du garage prévu à cet effet : celui-ci est ouvert à partir de 7 H 45 le matin et fermé en dehors des heures d'entrée et de sortie.

## 13° E.P.S.

Seul un certificat médical d'inaptitude totale ou partielle peut dispenser l'élève d'activités sportives (B.O. N° 24 du 14/6/90).

Tenue obligatoire : chaussures de sport spécifiques à l'EPS, short et tee-shirt (survêtement et vêtement de pluie léger conseillés, la tenue de sport doit être différente de celle des autres cours), gourde, raquette de tennis de table (6ème et 5ème), raquette de badminton (4ème et 3ème). Les bijoux et « piercings » sont interdits pour des raisons de sécurité. Les déodorants en spray sont interdits.

## 14° ACCUEIL-SECRETARIAT

Les parents peuvent s'adresser les jours de classe, au secrétariat, de **7 H 45 à 12 H 00** et de **13 H 15 à 17 H 15**.

Le mercredi, uniquement le matin. Les services sont fermés le mercredi après-midi et le samedi.

Vous pouvez atteindre les différents services du collège en composant le : **03 20 65 99 99**

Ligne directe de la **Comptabilité élèves** (facturation, cantine, bourses, aides diverses) : **03 20 65 99 97**

ATTENTION ! LES MESSAGES PERSONNELS NE SERONT PAS TRANSMIS AUX ÉLÈVES.

- a) **CARTE D'IDENTITE** : en raison du brevet des collèges, de la proximité de la frontière et des sorties à l'étranger, une carte d'identité ou un passeport en cours de validité s'avère **indispensable, DES LE DEBUT DE L'ANNEE SCOLAIRE** (attention aux délais très longs).
- b) **ASSURANCE SCOLAIRE** : les élèves inscrits dans l'Enseignement Privé Catholique du Diocèse de Lille adhèrent automatiquement à celle proposée par le collège. (notice d'information et résumé des garanties téléchargeables sur <http://assurance-scolaire.verspieren.com/index.php/espace-parent-eleve/> )
- c) **CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE** (pour les voyages de classe à l'étranger) : indispensable pour être soigné à l'étranger. Il faut la demander auprès de votre organisme d'assurance maladie. Elle est gratuite et valable un an
- d) **CARTE BUS ILEVIA** : se référer au paragraphe 20° (réalisée pour 4€, elle permet la gratuité pour tous les mineurs lors de l'utilisation des transports de ville).

## 15° BOURSES NATIONALES

La circulaire vous informant des modalités d'obtention de la « bourse de collègue » vous sera remise à la rentrée.

*Nous vous demandons de respecter scrupuleusement la date limite de dépôt des dossiers.*

## 16° TENUE ET COMPORTEMENT (Cf. contrat de vie scolaire – article I B et suivants).

La tenue vestimentaire doit être correcte, soignée et de bon goût, convenant à un établissement scolaire. Aucune incorrection ou exagération dans ce domaine ne sera admise. Chacun aura à cœur d'utiliser un vocabulaire convenable et respectueux des autres. Toute vulgarité, voire grossièreté, dans ce domaine sera sanctionnée.

**Les survêtements et joggings seront exclusivement réservés à la pratique de l'EPS.**

## 17° CONTRAT DE VIE SCOLAIRE ET CHARTE INFORMATIQUE

Le carnet de liaison et l'agenda contenant le contrat de vie scolaire et la charte informatique seront remis aux élèves à la rentrée et **signés le jour même** par les responsables légaux. Nous insistons pour que tous les parents en prennent connaissance attentivement.

## 18° ASSIDUITE

Les demandes d'autorisation d'absence exceptionnelle sont à adresser à la vie scolaire au moins 48 h à l'avance. En cas de retard, se présenter à l'accueil de vie scolaire de son niveau.

## 19° COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Les rencontres avec les professeurs sont importantes. Les responsables et les professeurs reçoivent les parents sur rendez-vous, **par l'intermédiaire de l'agenda scolaire ou d'Ecole Directe**, et **non par le secrétariat**.

**Monsieur Piazza**, cadre éducatif, reçoit plus particulièrement pour tout problème d'ordre relationnel, social et familial. Par ailleurs, le site *Ecole Directe* permet à l'établissement de transmettre des informations aux familles. Pour les élèves et les parents des futurs 5<sup>èmes</sup> - 4<sup>èmes</sup> - 3<sup>èmes</sup>, les codes 2023/2024 restent valides. Les futurs 6<sup>èmes</sup> recevront à la rentrée leur code élève et le code parents.

## 20° TRANSPORT SCOLAIRE

Le collège Saint Joseph-La Salle est desservi par la ligne 945 à l'arrêt « collège Saint Joseph » ainsi que les lignes 17, 35, MWR et Liane 3 (L3) à l'arrêt « De Gaulle ». Chaque collégien peut profiter de la gratuité Ilevia : <http://www.ilevia.fr>. Il n'y a pas de démarche à faire auprès du secrétariat. Les élèves badgent lors des transports. Pour les élèves en situation de handicap, une prise en charge du transport des collégiens domiciliés au sein de la Métropole Européenne de Lille (MEL) peut être financée par le conseil départemental du Nord. Renseignements sur : <https://transportscolaire-handicap.lenord.fr/> pour le transport des élèves qui ont une notification MDPH.

**LIGNE DE BUS 945** : les horaires spécifiques pour les journées de rentrée seront disponibles fin août sur notre site :

[HTTP://WWW.STJOWATTRELOS.FR/SITE/INDEX.PHP/TRANSPORT-SCOLAIRE](http://www.stjowattrelos.fr/site/index.php/transport-scolaire)

Durant l'année scolaire, en cas de modification pour les transports, nous conseillons aux familles de consulter leur *portail Ecole Directe*.

## 21° SANTE

Le collège n'est pas autorisé à dispenser de soins. En cas d'urgence, nous prenons toutes les dispositions pour avertir les familles ou faire assurer les soins indispensables. Prendre contact dès la rentrée avec M. Piazza pour une demande de PAI (**Projet d'accueil individualisé**) dans le cas d'un traitement médical à prendre au collège ou d'adaptations nécessaires.

**Bonne rentrée 2024 !**

C. JACQUET, chef d'établissement